

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI**

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
9 juillet 2025

PUBLIE LE : 17 JUIL. 2025

Délibération n°250709-1 : -Approbation des procès-verbaux des comités des 1er et 28 avril, 6 et 21 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf juillet à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le trois juillet, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Emmanuelle RAMPAZZO**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 9 JUILLET 2025

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE
Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Emmanuelle RAMPAZZO, PRESIDENTE
José DESTANG, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

Pouvoirs Madame Vallot a donné pouvoir à Madame Esnault
Madame Zann a donné pouvoir à Madame la Présidente

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

<i>Nombre de communes</i>	:	2
QUORUM	:	5
<i>Délégués présents</i>	:	6
<i>Pouvoirs</i>	:	2
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	8

OBJET : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES COMITES DES 1^{ER} ET 28 AVRIL ET 6 ET 21 MAI 2025

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 13 mars 2025 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier,

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE,

- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 1^{ER} avril 2025,
- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 28 avril 2025,
- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 6 mai 2025,
- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 21 mai 2025,

Fait à Marly-le-Roi, le **17 JUIL. 2025**

Transmis en Préfecture et affiché le **17 JUIL. 2025**

Pour Extrait Conforme



Florence ESNAULT
Secrétaire de séance

Emmanuelle RAMPAZZO
Présidente du Syndicat Intercommunal